



SYNTHÈSE

PROJET DE TERRITOIRE

QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Fruit de trois années de travail de concertation avec les communes et les principaux acteurs du territoire, le Projet de territoire est autant un document politique et stratégique revenant sur les orientations du présent mandat qu'une feuille de route pour l'avenir. Face aux importantes évolutions que la COR a connues depuis sa création en janvier 2014, par fusion de trois communautés de communes (du pays de Tarare, du Pays d'Amplepuis-Thizy et de la Haute Vallée d'Azergues), ce projet de territoire est un cadre de référence, qui expose les problématiques présentes, détermine les enjeux de demain et dévoile des pistes de travail afin de s'inscrire comme un territoire à la pointe des enjeux qui se présentent face à lui. Il est enfin une incitation à poursuivre le travail de fond mené en matière de transition énergétique, avec en ligne de mire l'ambition renouvelée de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.



Chronologie de la démarche participative du projet

2017

Vers un projet de territoire

- » Présentation de la démarche aux élus en Conférence des Maires et au Conseil de Développement
- » Visite du territoire par les élus et le Conseil de Développement
- » Deux ateliers sur les enjeux et la stratégie du territoire
- » Séminaire de lancement du PCAET
- » Restitution de la première étape

2018

Aménager la COR dans la transition énergétique

- » Quatre ateliers thématiques : mobilité, cadre bâti, projets démonstrateurs et transition énergétique
- » Atelier d'écriture

2019

Vers un Contrat Unique de Cohésion Territoriale

- » Séminaire de restitution
- » Présentation du projet aux membres du Conseil de développement
- » Approbation du projet de territoire par le Conseil communautaire.

PORTRAIT DU TERRITOIRE DE LA

COR

Le Projet de territoire est tout d'abord un portrait de territoire, une parfaite connaissance des atouts et faiblesses de l'Ouest Rhodanien étant une condition sine qua none aux bonnes orientations présentes et futures. Riche de son histoire industrielle ainsi que de son patrimoine naturelle, le territoire de la COR dispose d'atouts indéniables tout en étant étroitement lié à la Loire et à la métropole lyonnaise. La construction de l'A89 est un avantage considérable pour son développement, qu'il faut toutefois veiller à homogénéiser sur le territoire, celui-ci pouvant parfois être scindé entre le Nord, plus rural, et le Sud.

Le repli prononcé des industries lourdes a eu des conséquences multiples parmi lesquelles un taux de pauvreté supérieur à celui constaté dans le département, des disparités démographiques, un parc de logements ancien et des centres-bourgs paupérisés dans les pôles urbains, et des friches industrielles qui toutefois peuvent aujourd'hui se révéler des atouts...



Des ressources naturelles, composante majeure du territoire

- › Un cadre de vie naturel et préservé, "poumon vert" ou "réservoir écologique" aux portes de la métropole lyonnaise
- › Un territoire riche de ses ressources naturelles (agriculture, bois...), qui sont supports d'une économie locale

Une démographie à deux visages

- › Une croissance qui porte moins sur les bourgs historiques que sur les petites communes
- › Une dynamique moins forte que celle du Rhône et la majorité des EPCI du Beaujolais
- › Une reprise à partir de 1999 mais qui se tasse sur la période 2008-2013

Des indicateurs socio-économiques préoccupants

- › Des niveaux de formation/qualification peu élevés
- › Des freins à la mobilité et une dépendance à la voiture
- › Une forte sensibilité aux crises économiques : 32% des actifs ouvriers / 3.300 demandeurs d'emplois catégorie A
- › Des salaires médians et un revenu par ménage faibles



44%

du territoire occupé par des espaces agricoles



Un vieillissement de la population assez marqué

27%

de la population âgée de + 60 ans



Une économie en diversification, marquée par son histoire industrielle

L'industrie représente **13 %** des établissements et **26%** de l'emploi sur la COR



Des centres bourgs à revitaliser: un logement inadapté à réhabiliter et une offre commerciale fragile

Chiffres de la vacance en centres bourgs/centres-villes

15 % des logements **entre 6 et 30%** des commerces

PROJET DE TERRITOIRE

Une collectivité exemplaire qui place l'innovation au cœur de ses pratiques.

La COR a déjà beaucoup œuvré, depuis 2014, pour répondre à ces problématiques diverses, en s'engageant de manière forte en faveur de l'innovation, du développement durable et de la transition écologique et énergétique. Elle entend ainsi rester une collectivité exemplaire qui place l'innovation au cœur de ses pratiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique, véritable fil rouge de ce projet de territoire. Cette ambition, portée depuis de longs mois et traduite par l'ambition de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, se décline à travers cinq objectifs majeurs, eux-mêmes transposés en actions concrètes dans tous les domaines de compétence de la collectivité.



INNOVATION ET ACTIONS

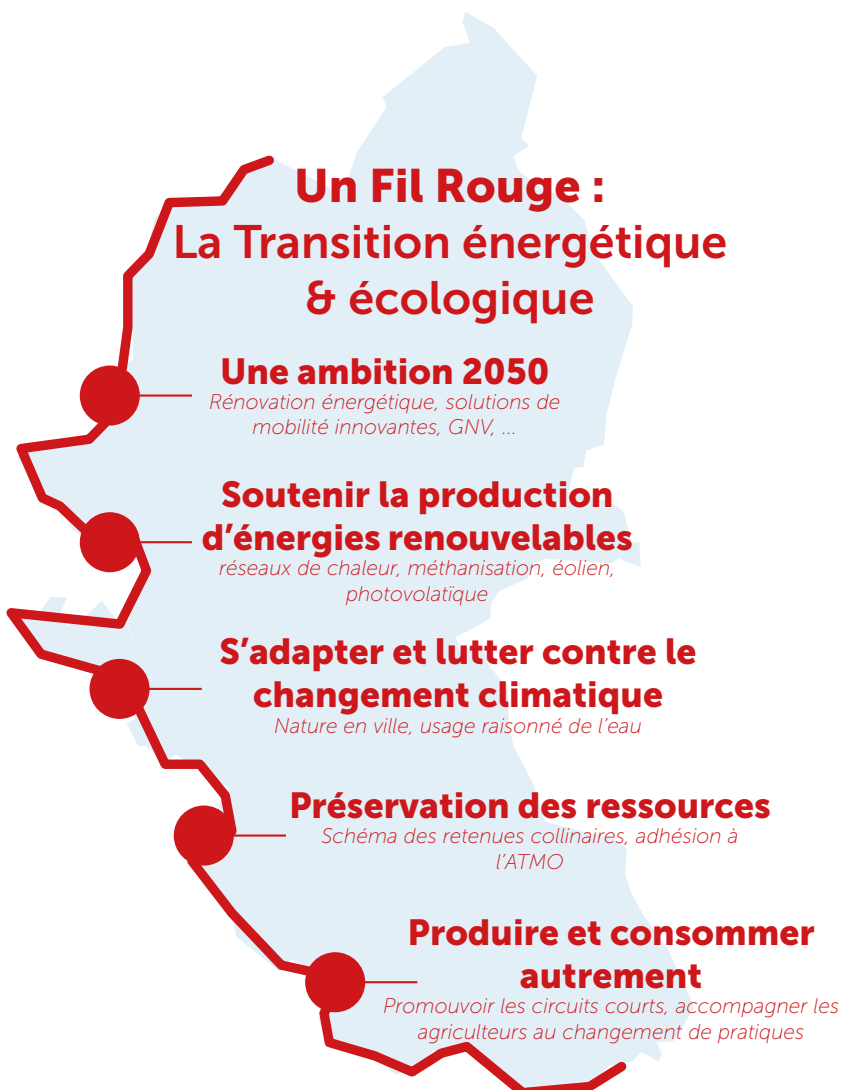
>> Soutien à la rénovation de 1.000 logements privés entre 2014 et 2020 ; Alternatives innovantes à la mobilité ; création de stations de Gaz Naturel pour Véhicules...

>> Création de réseaux de chaleur et d'unités de méthanisation ; Installation de panneaux et ombrières photovoltaïques sur le patrimoine public...

>> Adapter les essences et cultures aux évolutions du climat ; Promouvoir la nature en ville...

>> Adhésion à l'agence régionale ATMO pour préserver la qualité de l'air ; mise en place d'un schéma directeur des retenues colinéaires...

>> Promotion des circuits courts ; accompagnement à l'adaptation au changement climatique des agriculteurs ...



1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET RESIDENTIELLE



Longtemps en perte de vitesse démographique, la COR gagne à nouveau des habitants depuis 1999 mais reste globalement moins attractive que les territoires voisins du Rhône. Comme la plupart des territoires industriels particulièrement sensibles aux crises économiques, la COR souffre en effet d'un déficit d'image. Aujourd'hui, le principal enjeu de la COR est de renouveler son image et de retrouver une attractivité à la fois économique et résidentielle.

De l'attractivité économique...

Capter et incuber des projets à haute valeur ajoutée

- > Réhabiliter les friches industrielles
- > Accueillir de grands projets industriels créateurs d'emplois
- > Animer un réseau de partenaires pour prospecter et incuber des projets à haute valeur ajoutée
- > Animer un Pôle entrepreneurial

Conforter l'accessibilité et favoriser la mobilité des salariés

- > Conforter l'accessibilité routière et ferroviaire du territoire pour rester attractif
- > Apporter des solutions de mobilité innovantes aux salariés

Développer l'économie de proximité

- > Créer et animer des espaces de travail répondant aux nouvelles attentes
- > Créer une Fabrique de Territoire
- > Créer et/ou favoriser l'émergence de fablab
- > Créer et/ou favoriser l'émergence de services innovants pour favoriser la consommation locale

... À l'attractivité démographique

Politique culturelle

- > Créer une microfolie territorialisée
- > Diffuser la culture et assurer une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire

Développement touristique

- > Faire du territoire un pôle de Pleine Nature
- > Mettre en valeur le territoire par l'organisation d'événements sportifs de grande ampleur



2 ORGANISER LA COHERENCE ET LES SOLIDARITES TERRITORIALES

Sur un vaste territoire, la cohérence territoriale et la solidarité entre les communes sont de vrais enjeux. En lien avec l'attractivité de son territoire, la COR organise ainsi son maillage autour des pôles historiques, dans l'optique d'aménager les villes de demain. La COR œuvre pour un territoire accueillant qui offre un habitat adapté, une offre commerciale diversifiée et des services de qualité pour toute la population.

Repolariser le territoire autour de ses bourgs historiques

Aménager les centres-bourgs

- > Créer de nouvelles formes d'habiter
- > Aller plus loin dans la démarche de rénovation du bâti
- > Sensibiliser la population aux nouvelles façons de concevoir et de rénover
- > Introduire la nature dans la ville
- > Le BIM et le CIM comme outils d'attractivité

Une politique de l'habitat ambitieuse et volontariste

- > Accompagner la réhabilitation énergétique du parc privé de logements anciens dégradés
- > Développer un parc de logements adapté aux besoins des ménages dans les centres-bourgs
- > Poursuivre la requalification de logements sociaux

Un développement commercial équilibré

- > Elaborer un schéma de développement commercial
- > Poursuivre la dynamique de management de centre-ville et de territoire
- > Soutenir l'implantation et le développement des activités commerciales en centre-ville
- > Favoriser et soutenir les nouvelles formes de commerce et l'usage du numérique

Mobilité

- > Assurer un service de transport à la demande
- > Consolider les alternatives à la mobilité individuelle
- > Conforter des pôles de mobilité autour des gares

Renforcer les solidarités et soutenir une ruralité vivante, dynamique et accueillante

Accompagner l'émergence de nouveaux services

- > Créer une conciergerie de territoire
- > Poursuivre l'engagement dans une politique d'accueil
- > Accompagner l'émergence d'une offre de télémédecine sur le territoire
- > Assurer le maillage des services publics et privés sur l'ensemble du territoire

Renforcer la solidarité

- > Mettre en œuvre des actions d'inclusion numérique
- > Soutenir les actions sur le quartier prioritaire de Tarare

Rénovation énergétique des logements, «nature dans la ville», soutien aux nouveaux commerces et au numérique, création d'une conciergerie d'entreprises...

La Transition énergétique, fil rouge des actions de la COR



PROJET DE TERRITOIRE

Vers un contrat unique de cohésion territoriale

Collectivité d'innovation depuis sa création, la COR a été choisie comme territoire d'expérimentation par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) pour lancer le Contrat de cohésion territoriale, contrat intégrateur unique qui prend son fondement sur le Projet de territoire et en englobe tous les enjeux. Il devra alors intégrer l'ensemble des dynamiques portées aujourd'hui sur le territoire et pouvant faire l'objet de contrats.

Outre son attachement indéfectible à réussir sa transition énergétique pour devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, tout en conciliant cet objectif avec un développement économique à même d'offrir des opportunités à ses habitants, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien entend faire face aux nouveaux défis qui se présentent à elle. L'éducation, la santé et le numérique, tous vecteurs d'attractivité pour le territoire dans sa globalité, figurent parmi les plus essentiels et ont déjà fait l'objet de réflexions de la part du Conseil de développement.